Image not found or type unknown

Dépassement honoraires imporants.

Par **Lili2205**, le **25/11/2011** à **14:16**

Bonjour à tous.
J'envisage d'avoir recours à une chirurgie de l'obésité. Le seul praticien de ma région exerce dans une clinique privée et pratique des dépassements d'honoraires très importants.
N'étant pas imposable, puis-je demander une exonération de ces frais de dépassements d'honoraires ? (Le prédécesseur de ce chirurgien fonctionnait ainsi).
Dans l'attente de vos réponses. D'avance merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés